

Date: Mardi 30 Juin 2015

De: info@santepublique-editions.fr 

À: labeille@assemblee-nationale.fr, ealauzet@assemblee-nationale.fr,
ballain@assemblee-nationale.fr, dauroi@assemblee-nationale.fr,
dbaupin@assemblee-nationale.fr, mbonneton@assemblee-nationale.fr,
ccavard@assemblee-nationale.fr, scoronado@assemblee-nationale.fr,
fderugy@assemblee-nationale.fr, cduflot@assemblee-nationale.fr,
fmlambert@assemblee-nationale.fr, nmamere@assemblee-nationale.fr,
vmassonneau@assemblee-nationale.fr, pmolac@assemblee-nationale.fr,
bpompili@assemblee-nationale.fr, jlroumegas@assemblee-nationale.fr,
esas@assemblee-nationale.fr, jv.place@senat.fr, c.bouchoux@senat.fr,
l.aichi@senat.fr, a.archimbaud@senat.fr, e.benbassa@senat.fr,
mc.blandin@senat.fr, r.dantec@senat.fr, j.desessard@senat.fr, a.gattolin@senat.fr,
j.labbe@senat.fr, Attachée Parlementaire Michèle RIVASI
<assistants.rivasi@orange.fr>

Cc: Pierre LE RUZ <cleanline@sfr.fr>, globalchance@wanadoo.fr,

Objet : Votre amendement n'est pas le plus audacieux des amendements déposés sur le linky !

Aux parlementaires écologistes Sénat et Assemblée nationale + Michèle Rivasi

Bonjour mesdames et messieurs,

Joël Labbé a redéposé son amendement visant à obtenir que l'installation d'un compteur Linky au domicile des personnes reconnues électrosensibles fasse l'objet d'une concertation préalable.

http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt_136.html

Ce n'est pas le plus audacieux des amendements déposés sur ce sujet !

Les Républicains ont dégainé les premiers en étendant la possibilité de refus du Linky et du Gazpar à tous. Les communistes aussi, ont demandé la même chose, plus succinctement.

http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt_66.html (LR)

http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/530/Amdt_146.html (PC)

Vous comprendrez ma déception que vous, les écologistes, ayez refusé, malgré les multiples sollicitations, d'aller plus loin pour prendre en compte les multiples raisons pour lesquelles le Linky est une fausse solution au problème de la "pointe".

(cf. précédents mails : le Linky rend la France vulnérable au piratage, à l'espionnage, au cyber-terrorisme ; il est inutilisable, obsolète, énergivore ; nécessité de deux équipements supplémentaires, émetteurs de micro-ondes : le Voltalux pour l'effacement et le dispositif déporté pour rendre le consommateur acteur en adoptant des comportements moins énergivores.)

Pourriez-vous prendre le temps de lire mon mail du 28 juin ?

L'analyse technico-économique de Capgemini préconisant, en 2007, le déploiement du Linky en France n'intègre pas le coût de remplacement des compteurs tous les 15 ans, alors que leur durée de vie n'est que de 15 ans ! Si notre génération remplace d'ici à 2021 tous les compteurs électriques par des Linky, elle condamne les générations suivantes à la bougie !

http://www.smartgrids-cre.fr/media/documents/070308_CapG_etudeCRE.pdf

Ce rapport est biaisé par un conflit d'intérêt : Capgemini est l'un des acteurs majeurs du secteur du smart grid en Europe :

Voir la fiche de son Pdg p. 42 :

<http://www.anese.es/wp-content/uploads/2014/11/40-INFLUYENTES.pdf>

Ayant été informée que Laurence Abeille a reçu un mail détaillé sur ce point, je vous invite à vous rapprocher d'elle pour en connaître la teneur explosive.

Si la communication entre vous est difficile, vous pouvez trouver ce dossier à l'adresse suivante (voir le dossier du 29 juin 2015) :

<http://autreinfo.free.fr/Linky.Mensonge.par.Omission.du.ministere.de.l.%27ecologie.htm>

Bernard Laponche (Global Chance) a donné le 10 juin 2015 aux participants de la réunion du groupe parisien de Sortir du nucléaire le document ci-joint sur la consommation électrique française.

Il a affirmé que la production de 10 à 12 réacteurs est exportée à bas prix car excédentaire, sauf au moment de la "pointe" où EDF importe très cher le surplus d'électricité nécessaire.

Et il a dit que la pointe française est la moitié de la pointe européenne ! (vous avez sans doute auditionné les experts de Global Chance dans le cadre de la préparation de cette loi de transition énergétique?)

Réduire la pointe nécessite de réduire le nombre de radiateurs électriques, que l'on peut remplacer par un chauffage central individuel au gaz. Combien de chaudières à gaz et de radiateurs peut-on installer pour le prix du système Linky à 7 milliards d'euros ? L'avantage, c'est que si on le fait dès cet été, les résultats seront immédiats, dès l'hiver prochain !)

Et savez-vous que pour produire de l'électricité "propre", les Britanniques ont placé des hydroliennes dans la Tamise ? Invisible, ne gênant pas la navigation puisque les bateaux sur les fleuves sont à fond plat, totalement non intermittente, décentralisée, ne nécessitant pas de lourds travaux d'infrastructure, créatrice d'emplois pour leur entretien ... Que des avantages ! La France, avec ses 74 fleuves qui totalisent 10.797 kilomètres de fleuves, a de quoi produire son l'électricité et sans impact environnemental !

Votre spécialiste des ondes, Laurence Abeille, m'a dit en avril 2015 :

"Le Linky, ce n'est pas si grave que ça !"

Sans doute se référait-elle au rapport du CRIIREM qui fait état de faibles niveaux de radiofréquences à proximité de compteurs Linky (son assistant Yohan Wayolle m'a dit, il y a une dizaine de jours, qu'il avait ce rapport, Laurence Abeille a donc certainement vu ce rapport si secret)*.

Mais le professeur Pierre Le Ruz, président fondateur du CRIIREM, a effectué ses mesures le 10 juillet 2012, alors que l'expérimentation Linky était officiellement terminée depuis le 31 décembre 2010

(elle a été prolongée, mais seulement jusqu'au 31 mars 2011). Quand l'expertise a été réalisée, les compteurs Linky n'étaient tout simplement pas en mode émission !

Pour revenir à la loi, vous savez qu'est possible de déposer des sous-amendements jusqu'à une heure avant le début de la séance.

Si vous en restez là où vous êtes, ce ne sera bon ni pour vous, ni pour la population, ni pour l'économie française, avec le flop technique à venir pour cette "affaire Linky" aux relents de Crédit Lyonnais.

Même remarque sur le nucléaire, si l'accident se produit à Fessenheim avant 2017, vous pourrez tirer un trait définitif sur votre carrière politique. Et c'est chaud, à Fessenheim !

Qu'est-ce que cela aurait coûté de déposer un amendement pour diminuer le plafond de la capacité nucléaire à 61,4 gigawatts afin d'inclure dans la loi la fermeture de Fessenheim, conformément aux engagements pris par M. Hollande devant des millions de Français lors de son débat face à N Sarkozy ?

Rien, et en tout cas beaucoup moins que ce que vous coûtera l'accident, puisque vous n'aurez même pas tenté ce que nous vous avons demandé de faire pour l'éviter...

Dans l'attente de votre réponse,
Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante.
<http://www.santepublique-editions.fr>

* Tout comme Laurence Abeille figurait certainement au nombre des destinataires, en février 2015, du Transmissions n° 18 du CRIIREM :

<http://criirem.org/images/docs/Transmission/transmission%20n18.pdf>

Regardez bien, p. 4 : "Les lieux proches des systèmes CPL et des compteurs télérelevés sont exposés à des champs électromagnétique faibles. Une distance de prévention de 2 mètres sera recommandée pour des expositions non impactantes dans les lieux de vie."

Personne ne peut donc prétendre se baser sur une autre du CRIIREM pour dédouaner les compteurs Linky de tout effet sanitaire, car il est strictement impossible de se tenir, dans un logement, à plus de 2 mètres de tous les appareils électriques et es câbles ré-emettant les radiofréquences du Linky ! (le bon sens demande pourquoi le Criirem n'a pas directement préconisé de renoncer au système Linky...).